



CENTRE CULTUREL INDIEN TAGORE



FORUM ECONOMIQUE FRANCE INDE



Jeudi 11 avril 2013

Cité des Associations – 93 La Canebière 13001 Marseille

Compte rendu

« Sous l'impulsion Centre Culturel Indien Tagore, s'est tenu hier à Marseille le premier Forum Economique Franco Indien, en présence de l'Ambassade de l'Inde en France, de la Marie de Marseille et de Provence Promotion. Les participants à ce forum, indiens et français d'origine très variées (entreprises, universités, institutions, particuliers, étudiants...) avaient tous en commun une vive volonté de participer au développement des relations économiques et culturelles entre l'Inde et Marseille / Provence. Les nombreux échanges ont permis de tracer des axes de travail, d'envisager des solutions et des perspectives de développement. Avec pour objectif structurant, la signature d'un accord de jumelage entre la ville de Marseille et une ville indienne. Stratégiques pour la France, les relations avec la "plus grande démocratie du monde", comme aime à le rappeler l'ambassade de l'Inde, pourraient se concrétiser rapidement dans la cité phocéenne.

L'âme indienne a soufflé sur la Maison des associations, où se tenait ce Forum, et les participants, enthousiasmés par ces premières rencontres, ont déjà fixé la date du 2ème Forum Economique Franco Indien, qui se tiendra en octobre 2014. ».



Centre Culturel Indien Tagore

Association Loi 1901 Non assujettie à la TVA selon article 193b du CGI- SIREN 480-383710

Cité des Associations 93 la Canebière 13001 Marseille

06.11.50.62.30 - ccitmarseille@free.fr - ccitmarseille-e-monsite.com



Ouverture du Forum par **Séréna ZOUAGHI**, Conseillère municipale à la vie associative à la Mairie de Marseille.

Voir discours joint

Introduction par **Didier PARAKIAN**, Adjoint au Maire, délégué au développement économique à l'international à la Mairie de Marseille.



Bien qu'étant la 1^{ère} place diplomatique après Paris, Marseille n'a pas de consulat indien. Pas encore de relations internationales avec une ville indienne, mais belles perspectives grâce à l'initiative de Michèle Lemarchand et du Centre Culturel Indien Tagore.



Intervention de Monsieur **Rakesh K. SHARMA**, Premier Secrétaire aux Relations Economiques Multilatérales à l'Ambassade de l'Inde à Paris

L'Inde a 1,2 milliards d'habitants, 25% de la population vit dans les grandes villes. A l'indépendance du pays en 1947, l'Inde a d'abord axé son développement sur les besoins internes du pays (alimentation, infrastructures...), ce n'est que depuis 20 ans que l'Inde a pu produire suffisamment de richesses pour s'ouvrir et exporter.

L'Inde a de très bonnes relations avec la France, bien que la France ne soit que le 9^{ème} investisseur étranger en Inde (derrière les Allemands, Coréens, Japonais, Italiens...), représentant 2% à peine des investissements. L'Inde a de gros besoins : énergie, acier, chemins de fer, aerospace...

En France, 2,5 millions de personnes travaillent dans des PME (- de 250 salariés), ce qui représente 99% de l'économie française. Alors qu'en Inde, 73 millions de salariés travaillent dans 31 millions de PME, ce qui ne représente que 40% de l'économie. Il y a donc « 60% » à remplir, soit un potentiel de marché énorme.



Par exemple, l'Inde vient de signer un MOU (Memorandum of Understanding) avec SEMAFROID (cold chain), il y a quelques jours. Effectivement, 30% de la production agricole indienne est perdue, faute de grands réfrigérateurs : <http://www.lemoci.com/011-68583-Chaine-du-froid-le-Francais-CEMAFROID-signe-un-contrat-en-Inde.html>

L'Inde a besoin d'investissements et de compétences, la France a besoin de croissance. N'y aurait-il pas là quelque chose à faire ? Il y a beaucoup d'opportunités et de potentiel en Inde pour les entreprises françaises qui doivent être plus actives.



Intervention de Monsieur Dan OIKNINE, Président de la **Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Indienne à Paris***

Aujourd'hui, il faut repenser les relations bilatérales franco-indiennes qui se sont inversées, il y a quelque jour, la société indienne TCS (Tata Consultancy Service) a racheté SSII française Alti, un intégrateur SAP, pour 75 millions d'euros : <http://www.itespresso.fr/tata-consultancy-services-met-main-francais-alti-63804.html>

La Chambre de commerce et d'industrie franco-indienne, une association à but non lucratif fondée il y a 30 ans par Francis Doré, travaille dans ce sens, en privilégiant 3 axes : l'information à haute valeur ajoutée, la communication et le réseau. D'autres actions sont également entreprises plus en amont, comme un travail pour faciliter la mobilité professionnelle et la délivrance de visas entre les 2 pays. D'autres initiatives sont également menées par la CCIFI pour créer des ponts entre les 2 pays, comme les échanges d'avocats français et indiens, qui font des stages en entreprises pour mieux comprendre le système juridique indien ou français.

Le secteur qui va porter la croissance : les technologies innovantes. En France, la moitié des collaborations franco-indiennes sont dans le domaine des IT.

Aujourd'hui l'investissement indien en France reste faible (comparé à la Chine par exemple). Plusieurs raisons expliquent ce manque d'attractivité : mauvaise communication, image, langue... Mais également la culture d'aller à l'international est récente pour les indiens, qui pour le moment privilégient une approche marché opportuniste (pays limitrophes, technologies connues, pays émergents).

L'Inde a besoin de compétences, la France a besoin de croissance, et les deux pays ont une culture commune : celle du partage de la connaissance. Par exemple, le modèle de « Pôle de compétitivité » développé en France devrait être exporté en Inde.



Madame **Leila TKOUTI**, Adjointe du chef de cabinet de la **Direction régionale des finances publiques (DRFIP)** à Marseille

Les systèmes fiscaux indiens et français sont différents. En France, toutes les sociétés sont imposées à 33 1/3 sur les résultats d'exploitation en France. En Inde, il y a 2 régimes, 20% pour les sociétés indiennes, 40% pour les sociétés étrangères. De même en France, il s'agit d'un système

déclaratif.

La France propose de nombreux avantages fiscaux pour favoriser certains domaines, notamment la recherche (crédit d'impôt recherche, pôle de compétitivité...). L'administration fiscale accompagne les sociétés étrangères qui souhaitent s'implanter en France (succursale ou filiale).

Questions – réponses avec la salle

Stratégie de succès pour s'implanter en Inde : il faut privilégier le moyen et long terme, et avoir un contact local. En terme d'entreprise, le 50/50 ne marche pas, il faut soit être majoritaire, ce que la loi permet dans la plupart des secteurs, soit participer plus humblement. Par exemple, le secteur de la distribution est maintenant ouvert, alors que celui des banques et encore fermé. Par exemple, Sodhexo est une très belle success-story, c'est le 1^{er} employeur français en Inde, avec une croissance 100% organique (<http://www.sodexo.com/fr/services/pays-emergents/sodexo-inde.aspx>).

L'Inde a une proximité culturelle avec l'Angleterre, la diaspora est importante, ainsi que le nombre d'indiens formés en UK. Tata est le 1^{er} employeur en Angleterre. En cette période de crise, l'Inde a une position plutôt attentiste, alors que la Chine en profite pour racheter des opportunités. De même, les indiens sont extrêmement prudents.

Une gigantesque opportunité actuellement : le Delhi Mumbai Industrial Corridor Project (http://en.wikipedia.org/wiki/Delhi_Mumbai_Industrial_Corridor_Project). Les besoins d'investissement sont très importants, les japonais, allemandes... ont déjà montré leur intérêt, que fait la France ? Le Japon investit massivement en Inde (plus de 2500 entreprises japonaises en Inde), et détient le secteur automobile par exemple. Pareil pour le secteur portuaire.

Est-ce que la culture d'excellence du Management en Inde, telle qu'expliquée dans l'ouvrage « Employees First, Customers second » de Vineet Nayar <http://www.employeesfirstbook.com/>, est réelle ? Plus vraiment aujourd'hui !



Accueil à la Mairie de Marseille par Monsieur **Jacques ROCCA SERRA**, 5ème Adjoint au Maire, chargé des Relations Internationales.



Monsieur **Eric SEMERDJIAN**, Executive Director International Development de Provence Promotion à Marseille.

Voir la présentation en pièce jointe.

Marseille-Provence est une métropole internationale en plein essor.

Concernant l'Inde, il faut créer une relation de confiance à long terme, quelque chose de quasi familial.

Pour le moment, les indiens sont très présents dans la région dans le domaine de l'énergie, notamment avec le projet ITER, car l'Inde est l'un des premiers pays à travailler dans le secteur de la fusion. De nombreux chercheurs en Inde sont présents dans la région de Cadarache. Mais nous n'en sommes qu'au début, la société indienne LARSEN & TOUBRO <http://www.larsentoubro.com/> va s'implanter à Cadarache fin 2013. Il faut profiter du mouvement pour attirer d'autres entreprises indiennes, au-delà du secteur de l'énergie, en bio-technologie (immunologie), aéroportuaire/logistique, pétro-chimie...

Marseille est la porte de l'Europe. C'est un des territoires les mieux dotés en Europe, 75 milliards d'investissements sont programmés d'ici 2020.

Marseille est la première place consulaire en France, avec 77 consulats. A quand une représentation indienne sur Marseille ? De même, aucune relations entre Marseille et l'Inde, un projet de jumelage avec la ville d'Ahmedabad devrait voir le jour très prochainement.

Bonne nouvelle : <http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/un-titre-de-sejour-pluriannuel-pour-tous-les-etudiants-etrangers.html>

Le premier Forum économique franco-Indien s'achève sur de belles perspectives, avec notamment la préparation d'un événement de grande ampleur en 2014, le 2^{ème} Forum Economique Franco-Indien.